

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Mallet Dignard	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 17 février 2023	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Ratio respecté lors de mon inspection annuelle Lors de mon inspection j'ai pu observer les jeux libres, une histoire lue aux enfants par l'éducatrice. Le lavage des mains fut observé avant d'aller prendre la collation. Discussion avec l'éducatrice concernant un carnet de vaccination manquant dans un dossier ainsi que la vérification du parc extérieur surtout durant la période de l'hiver. De plus, une discussion fut faite afin que l'éducatrice élabore un peu plus les activités planifiées ou les observations faites. L'aire de jeu tel que la surface protectrice et les modules de jeux seront inspectés au printemps-été. La garderie est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 février 2023

Date

original signé par
Isabelle Mallet Dignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 février 2023

Date